

MARRAKECH, le 11/08/2025

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 2012025000011

L'ordonnateur liquidateur des douanes et impôts indirects de l'Ordonnancement de Marrakech – Menara, porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au 25/08/2025 à 16h30, les offres de prix concernant les lots cités en **Annexe 1**.

L'ouverture des plis aura lieu le 29/08/2025 à partir de 11h00, par une commission désignée à cet effet, au siège de l'Ordonnancement de Marrakech – Menara.

CONDITIONS DE VENTE :

- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :
 - **Le premier pli** comportant la caution ou le document en tenant lieu, avec une attestation fiscale délivrée par le Direction Générale des Impôts, photocopie de la carte nationale d'identité ou de toute autre pièce officielle, avec référence à l'appel d'offre ouvert et au lot concerné et la mention « **cautionnement** » à transcrire sur le dos du pli ;
 - **Le second pli** contenant la soumission engagement irrévocable d'achat et l'offre de prix avec les mêmes références que dessus et la mention « **soumission engagement** ».
- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :
 - Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur liquidateur des douanes à ORDONNANCEMENT MARRAKECH – MENARA, sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention « à n'ouvrir qu'en commission » ;
 - Ou déposées directement contre décharge au bureau de Monsieur l'ordonnateur des douanes à ORDONNANCEMENT MARRAKECH – MENARA. La date ultime de la réception des offres est fixée au **25/08/2025 à 16h30**, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- Le cautionnement de chaque lot est fixé dans le tableau ci-dessous ;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le 29/08/2025 ;
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes ;
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;

- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixés pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints (offres écrites), et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les intéressés peuvent visiter les marchandises à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes du **11/08/2025 au 25/05/2025 de 08h30 à 16h30**;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication ;
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023 ;
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en annexe.
- Les cautions doivent être retirées dans le délai de 15 jours de la date d'ouvertures des plis.
- Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après : <http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix> ou contacter Monsieur ABDESSADEK ZAHIR au 06-61-24-61-51

**L'ordonnateur des Douane de Marrakech – Menara
AHMED TOUZANI**

Annexe 1
LOTS OBJET DE LA VENTE

	Référence lot BADR	Nature marchandise	Quantité	Caution
LOT UNIQUE	201202500000059	- Téléphones portables smartphones de différentes marques.	77	25 000,00
	201202500000060			
	201202500000061			
	201202500000062			
	201202500000063			
	201202500000064			

ANNEXE 2

CAUTION

BANQUE :

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque.....dont le siège social est à.....
Représentée par Messieurs.....
Respectivement (qualité).....

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de.....pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n° **11/2025** du **11/08/2025** Pour l'achat du lot n°.....auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à **MARRAKECH – MENARA.**

Le présent cautionnement s'élève à la somme de.....DH dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à Le

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signatures.

ANNEXE 3

Soumission Engagement irrévocable d'achat

Je soussigné.....

Demeurant à

Titulaire de la pièce d'identité n°.....(1) Délivrée à.....le.....

Agissant :

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à **MARRAKECH – MENARA**, si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres n° **11/2025 du 11/08/2025**, la marchandise composant le lot n°.....objet dudit appel d'offres ;
- Accepter de participer, aux lieu et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par d'autres soumissionnaires ;
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à **MARRAKECH – MENARA** dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes ;
- Prendre possession à mes frais de la marchandise objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, de la marchandise objet du lot en question ;
- Accepter la marchandise susvisée en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de.....Objet de la caution provisoire n°.....Consentie en ma faveur par.....sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit ;
- Accepter de tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de mon entreprise le cas échéant et accepter les contrôles douaniers ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Accepter que les marchandises non enlevées dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) - en mon nom propre.

- au nom de la société.....que je représente valablement
en vertu des pouvoirs qui me sont conférés

ANNEXE 4

VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX N° 11/2025

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à

Carte d'Identité Nationale n°.....du délivrée
à.....

Offre la somme de.....pour l'achat du lot.....objet de
l'appel susvisé.

Fait à le

Signature

ANNEXE 5 à la note n° D126/2023/ADII/AC/100
**"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou
abandonnées en douane"**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

*(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques
à l'égard du traitement des données à caractère personnel)*

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CNIE :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, le

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

ANNEXE 6

PHOTOS

